

Déclaration d'absence de prise en compte des Principales Incidences Négatives en matière de durabilité (« PAI ») en vertu de l'Article 4 du règlement Disclosure SFDR - Exercice 2025

Janngo Capital Partners n'est à ce jour pas en mesure de prendre en compte les principales incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, de façon quantitative et traçable, sur l'ensemble de son périmètre d'activité, compte tenu du manque de disponibilité totale ou partielle des données ESG de la part des entreprises investies, en particulier celles demandées pour mesurer les PAI.

L'indisponibilité de ces données s'explique principalement par le fait que 100% des startups technologiques basées en Afrique investies par Janngo Capital Startup Fund sont au stade de pré-amorçage, d'amorçage ou en phase de croissance ; par ailleurs, les agences de notation extra-financières ne permettent pas toujours de réaliser ces mesures dans un contexte technologique en pleine mutation.

Bien que nous investissions au sein d'entreprises respectant une liste d'exclusion et que nous ayons des objectifs quantitatifs, distincts des éléments comptables, qui mesurent nos engagements sociaux, et bien que nous ayons d'ores et déjà intégré la collecte de certaines données relatives aux PAI au sein de nos outils, nous poursuivons la mise en place d'outils complémentaires permettant la mesure de l'ensemble des PAI, notamment ceux liés à la mesure des estimations d'émissions de CO2 (Scope 1, 2 et 3).